L'offre HYBRIDE ECO d'Eni

PRIX INDEXÉ DU KWH HT D'ÉLECTRICITÉ / PRIX FIXE DU KWH HT DE GAZ NATUREL*

Grille tarifaire en vigueur au 07-12-2023

Offre et prix valables pour une souscription jusqu'au 09-01-2024

*Prix du kWh HT d'électricité indexé sur le tarif réglementé de vente pendant 1 an et/ou prix du kWh HT de gaz naturel fixe pendant 2 ans, hors évolutions légales et réglementaires. Abonnement électricité/gaz HT révisable selon dispositions prévues dans fiche descriptive produit.

Réservée aux particuliers

Prix Eni électricité pendant 1 an

Puissance souscrite	Option tarifaire Base				Option tarifaire Heures Pleines (HP)/Heures Creuses (HC)					
	Abonnement €/an		Consommation €/kWh		Abonnement €/an		Consommation HP €/kWh		Consommation HC €/kWh	
	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]
3 kVA	106.08	127.02	0.18870	0.22764			0.20400	0.24600	0.15130	0.18276
6 kVA	133.92	163.30	0.18870	0.22764	138.60	171.40				
9 kVA	164.28	202.24	0.18870	0.22764	171.60	214.71				
12 kVA	195.36	241.95			203.64	257.01				
15 kVA	223.92	278.99			233.88	297.41				
18 kVA	252.12	315.66			263.76	337.43				
24 kVA	316.32	397.21			327.24	421.39				
30 kVA	369.12	466.74			383.64	497.89				
36 kVA	433.56	548.55			440.88	575.27				

Ces grilles intègrent une réduction moyenne d'environ 0,04921 € HT/kWh au titre du bouclier tarifaire électricité sur la période d'application de ce bouclier (jusqu'au 31 janvier 2024). Cette réduction correspond en moyenne à 0,00766 € HT/kWh sur la durée totale du contrat. Elle a été calculée en prenant en compte un client moyen avec une consommation annuelle de 3 000 kWh. Ce calcul est basé notamment sur la différence entre les tarifs réglementés de vente non gelés et gelés. Il prend également en compte les règles de plafonnement et de foisonnement de l'aide conformément à la délibération de la CRE du 23 mars 2023. Si le Gouvernement décide de modifier le bouclier tarifaire électricité en cours de contrat, ces grilles de prix seront revues en conséquent.

Prix Eni gaz pendant 2 ans

Tarif	Consommation annuelle	Abonnement €/an		Consommation €/kWh	
		HT	TTC[2]	HT	TTC[2]
Cuisson/ Eau chaude	< 4 MWh	109.32	126.35	0.10545	0.13658
Chauffage	≥ 4 MWh	231.48	280.60	0.09284	0.12145

Offre verte d'électricité[3]

En option[3]

Compensation carbone + (gaz)

5€ TTC / mois

Et/ou reforestation (électricité)

1€ TTC / mois

[1] Le prix TTC de l'électricité : l'abonnement inclut notamment la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), l'ensemble étant soumis à la TVA aux taux de 5,5 %. Le prix du kWh inclut la Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE), elle-même soumise à la TVA au taux de 20 %. Cette année 2023 marque une évolution importante puisque la taxe communale disparait. Sa suppression a entrainé une majoration de la CSPE pour l'unique mois de janvier 2023. La CSPE s'élevait donc à 0,7630 cts kWh en janvier. Elle disparaît à compter du 1er février 2023, jusqu'au 31 janvier 2024.

[2] Le prix TTC du gaz : l'abonnement inclut notamment la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), l'ensemble étant soumis à la TVA au taux de 5,5 %. Le prix du kWh inclut la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN), l'ensemble étant soumis à la TVA au taux de 20 %.

[3] Voir détails fiche descriptive.

- Eni Gas & Power France SA au capital de 239 500 800 Euros - R.C.S. Nanterre 451 225 692